

## **Communication à tous les parents d'élèves sur l'application du protocole sanitaire renforcé à compter du lundi 9 novembre 2020**

**Le nouveau protocole sanitaire est disponible au lien :**

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Le changement essentiel réside dans la limitation du brassage des élèves en attribuant **une salle à chaque classe** : voir l'organisation ci-jointe qui sera affichée dès vendredi soir afin d'être mise en œuvre à partir du lundi 9 novembre. Chaque professeur principal y consacrera un temps de vie de classe.

Ce nouveau protocole, décliné au collège Malraux de la façon la plus rigoureuse possible, a pour objectif essentiel de maintenir la quasi-intégralité des enseignements et à éviter la fermeture totale du collège.

Nous devons nous préparer à vivre selon cette nouvelle organisation pour plusieurs semaines.

Nous vous demandons donc de respecter au mieux les consignes suivantes :

1° Veiller quotidiennement à ce que les jeunes se lavent les mains au savon à la maison avant de venir au collège. Ils doivent être en possession de masques. Deux masques lavables, fournis par le conseil départemental, seront à nouveau distribués à tous les élèves.

2° Insister auprès de vos enfants sur le strict respect des consignes liées au nouveau protocole : en particulier les cheminements dans l'enceinte du collège, les places à la demi-pension ainsi que l'attente disciplinée dans les salles de classe durant les intercours.

3° Lorsqu'un élève est absent, il lui appartient de rattraper les cours et d'effectuer, s'il le peut, les travaux demandés. La plupart des professeurs principaux ont constitué des binômes d'élèves à cet effet. Les enseignants ne peuvent pas assurer un télé-enseignement alors qu'ils sont à temps complet au collège. Si une absence venait à se prolonger au-delà de deux semaines, d'autres moyens seraient mis en place. Cette situation demeure exceptionnelle.

4° Le télé-enseignement a permis de développer l'usage des outils de communication numérique.

Nous avons repris un fonctionnement « normal » mais certaines habitudes prises pendant la période persistent.

C'est pourquoi nous souhaitons vous rappeler les points suivants :

- Les communications émises dans ECLAT nécessitent le respect des usages de la communication écrite.
- ECLAT n'est pas un réseau social. Les enseignants ne sont pas connectés en permanence et ne peuvent pas répondre instantanément.
- Il est important de limiter vos demandes au strict nécessaire. Le premier à pouvoir répondre à une question est souvent un camarade. La plupart des enseignants ont sous leur responsabilité plus de 200 élèves. L'administration a plus de 2000 correspondants potentiels sur l'ENT, et doit traiter les mails externes.
- Lorsque vous éprouvez une difficulté importante, il ne faut pas utiliser la messagerie. Il est alors nécessaire de prendre rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de liaison afin d'aborder le problème de vive voix.

Le respect de ces consignes permettra une communication efficace dans l'intérêt du suivi des élèves. Les personnels du collège sont soumis aux mêmes règles.